



**Consortium pour la Recherche  
Economique et sociale**

2014 / 07

**NOTES DE POLITIQUE DU CRES**

Version provisoire



**LES POLITIQUES AGRICOLES : ALIGNEMENTS  
SUR LES OBJECTIFS OFFICIELS ET EFFICIENCE**



par  
Abdoulaye Diagne

Consortium pour la Recherche Economique et Sociale  
Rue 10 Prolongée Cité Iba Ndiaye Djadji  
Lot 1 et 2 - Pyrotechnique - Dakar, Sénégal  
CP : 12023 - BP : 7988, Dakar Médina  
Tél : (221) 33 864 77 57 - (221) 33 864 73 98 - Fax : (221) 33 864 77 58  
Email : cres\_ucad@yahoo.fr / cres@cres-sn.org  
Information : contact@cres-sn.org / Site Web : www.cres-sn.org

***La floraison des agences et services de l'Etat dans le secteur de l'agriculture ne favorise ni l'harmonisation des interventions, ni l'utilisation optimale des ressources financières, humaines et matérielles.***

La contribution de l'agriculture au taux de croissance de l'économie Sénégalaise est plus faible que celle des autres secteurs, ne dépassant pas 0,6 point de pourcentage entre 2005 et 2009. Ainsi, malgré son importance économique et sociale incontestable, le rythme de croissance de l'agriculture n'est donc pas suffisant pour sortir de la pauvreté, les populations vivant dans les zones rurales. Pour permettre au secteur de jouer pleinement son rôle, il est important d'identifier les causes profondes de sa faible contribution à la croissance et à la création des richesses. D'où l'intérêt de l'étude : « Les politiques agricoles : alignements sur les objectifs officiels et efficacité », réalisée par le CRES sous la conduite du Pr Abdoulaye Diagne.



## **METHODOLOGIE**

Cette étude a été réalisée à partir d'une description du paysage institutionnel du secteur de l'agriculture, et d'une revue des politiques agricoles et non agricoles avec un accent particulier sur les subventions agricoles. L'ampleur des distorsions causées par les interventions publiques a été mesurée par le taux de protection nominale direct. La méthode d'analyse d'enveloppement des données (AED), combinée à la décomposition de l'indice de Malmquist, a apporté des éclairages sur les contributions respectives des efficacités techniques et technologiques dans la productivité de l'agriculture. L'exploitation des données des Ministères de l'Agriculture, de l'Economie et des Finances, et les résultats de certaines études ont permis l'application empirique de l'approche méthodologique sur le Sénégal.

## **RESULTATS**

***La floraison des agences et des services ne facilite pas l'harmonisation des interventions.***

Le paysage institutionnel du secteur de l'agriculture offre une floraison d'agences et de programmes sous administration de différents ministères. A titre d'exemple, l'Agence nationale du plan de retour vers l'agriculture (Anreva) dépend du ministère de l'Agriculture, l'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance (Anrac) est sous la tutelle de la Primature. A côté de ces agences et programmes, il y a la SAED, la SODEFITEX, et la SODAGRI qui se chargent de l'appui et du conseil dans le monde rural, alors que l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), l'Institut de technologie alimentaire (ITA) et l'Institut national de pédologie (INP) se concentrent sur les recherches agricoles. Ce tableau déjà bien fourni s'est enrichi des programmes maïs (2003) et manioc (2004), de la Grande offensive pour l'alimentation, la nourriture et l'abondance (Goana) en 2008 et de la Grande muraille verte qui a vu le jour en 2008. Cette floraison d'institutions et d'initiatives ne facilite pas l'harmonisation des interventions. En conséquence, l'absence de cohérence dans des interventions entraîne une utilisation non optimale des ressources humaines, matérielles et financières. En plus, hormis l'élevage, les cultures et la pêche ont changé plusieurs fois de ministères. Cette instabilité est accompagnée par des changements à la tête des directions et des

services nationaux. Il s'ensuit des retards dans la mise en œuvre de la feuille de route de ces services et directions, car les nouveaux responsables prennent du temps pour s'imprégner des dossiers.

***Les initiatives présidentielles sont parfois sources de dysfonctionnements des services administratifs***

Les initiatives présidentielles comme le plan de Retour vers l'agriculture (RVA) mis sur pied en 2006 et la Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (Goana) lancée en 2008 ont donné un nouveau souffle à la politique agricole. Toutefois, leur mise en œuvre soulève de nombreux problèmes, parmi lesquels, l'absence d'harmonisation des interventions avec les programmes déjà en cours.

Ces derniers voient leurs budgets ponctionnés au profit des initiatives présidentielles qui font l'objet de plus d'attention de la part des autorités. Il en résulte une perturbation dans le fonctionnement de ces services administratifs. En définitive, ces initiatives n'ont pas produit les résultats escomptés. Sur l'objectif de l'atteinte de l'autosuffisance en lait et viande en 2012, le volet élevage de la Goana génère une production supplémentaire de lait de 12 %.

***Des distorsions persistent dans la fixation des prix des produits agricoles.***

Les taxes et subventions de l'État dans le secteur entraînent des distorsions parfois préjudiciables aux les producteurs locaux. Pour contrer l'augmentation des prix au consommateur des produits en 2008, le gouvernement a éliminé une bonne partie des droits de douane et autres taxes frappant les importations de céréales.

La conséquence directe de ces exonérations est la baisse de compétitivité des producteurs de céréales au Sénégal. Les taux de protection effectifs que nous avons estimés ont montré



que les subventions aux intrants agricoles n'éliminent pas les conséquences des exonérations faites dans le but de soutenir les consommateurs Sénégalais. De plus, les subventions accordées par l'Etat bénéficient moins aux produits d'exportations. Cet interventionnisme du Gouvernement ne crée pas alors un environnement favorisant l'exportation des produits agricoles Sénégalais vers le reste du monde.

***Les gaspillages et détournements limitent les impacts des subventions sur la relance de la production agricole.***

Le mode d'allocation des subventions ne profite pas entièrement aux destinataires que sont les paysans. Par exemple, les subventions sur le prix d'achat de l'arachide bénéficient, en réalité, aux grandes industries de transformation et non aux producteurs. S'y ajoute le fait que les gros

producteurs, comme les marabouts, sont favorisés au détriment de la masse de producteurs. De plus, les opérateurs chargés de distribuer les intrants ne sont pas soumis à un contrôle, ce qui ouvre la porte aux détournements et aux livraisons tardives de ces intrants. En outre, la généralisation des subventions sur tous les segments de production réduit les impacts des subventions sur la relance de la production agricole.

### ***La répartition des budgets ne reflète pas les ambitions de développement dans le monde rural.***

Les investissements n'absorbent pas la grosse part des dépenses des projets. Par exemple, seuls 61 % à 64 % des dépenses des projets pour les cultures, la sylviculture et la foresterie sont consacrées à l'investissement. Ce taux est de 90 % pour l'élevage et la pêche. Il arrive que les projets inscrits dans le BCI servent uniquement à prendre en charge les coûts de fonctionnement au détriment des d'autres fonctions plus susceptibles de relancer la production agricole. En définitive, la non priorisation de l'affectation des ressources pour les investissements ne favorise pas une relance soutenue et durable de la production agricole.



### ***L'inefficience dans l'allocation des ressources financières***

L'étude du CRES révèle également que l'allocation des ressources publiques n'est pas fondée sur les critères d'efficience. En effet, de façon globale, les régions allocataires d'une modeste part, comme Thiès, contribuent plus que les régions de Ziguinchor et de Tambacounda à l'amélioration de la production agricole à l'échelle nationale.

### ***Un petit pas vers l'amélioration de l'efficacité technologique c'est-à-dire des méthodes de production***



L'étude établit une corrélation entre la progression de 15 % de la productivité entre 1970 et 2000 avec l'efficacité technique. Elle montre également que, de 1970 à 2000, la productivité agricole est plus imputable à l'efficacité technique qu'à l'efficacité technologique. Toutefois, on note une légère progression de l'efficacité technologique à partir de 2000. Cette légère amélioration est associée à l'introduction des équipements agricoles modernes, notamment, pour la riziculture.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'agriculture sénégalaise n'a pas influencé considérablement la croissance économique du Sénégal au milieu des années 2000. Pourtant, elle a bénéficié d'importants investissements publics. Cette contre-performance s'explique, en partie, par des contraintes liées à la définition et à la mise en œuvre des politiques agricoles. En effet, l'intervention des agences et des services qui sont sous la tutelle administrative de différents ministères engendre des problèmes d'harmonisation. De ce fait, des ressources financières, humaines et matérielles ne sont pas utilisées de façon optimale. Au regard de ces contraintes, il est nécessaire :

- de fournir des efforts pour l'harmonisation des interventions des agences et des services dans le

- but d'utiliser de façon optimale le peu de ressources disponibles ;
- d'allouer des subventions en fonction de la rentabilité des régions et en ciblant des filières et des segments de la production où des subventions auront plus d'impacts ;
  - de lutter contre le gaspillage et le détournement afin que les subventions servent à relancer la croissance agricole.